

Comment le FBI a liquidé les Panthères noires

UNE campagne internationale tente d'empêcher l'exécution, prévue à Philadelphie, le 17 août, de M. Mumia Abu-Jamal, journaliste et ancien membre des Panthères noires. Elle relance le débat sur la peine de mort aux Etats-Unis. Un débat d'autant plus nécessaire que l'application de ce châtiment frappe principalement les minorités raciales. L'affaire Abu-Jamal incite aussi à s'interroger sur les procédés employés par les autorités du pays, de 1968 à aujourd'hui, pour liquider les mouvements révolutionnaires américains et leurs militants.

Par MARIE-AGNÈS COMBESQUE *

Depuis le 3 juillet 1982, Mumia Abu-Jamal est devenu un intouchable. Il survit dans une prison de Philadelphie, derrière une vitre en Plexiglas, retranché du monde des vivants en attendant une exécution par injection létale, prévue le 17 août à 22 heures (1). Un mort en suris pour ceux qui, il y a environ quinze ans, l'ont condamné pour le meurtre d'un policier, et muré. Mais un mort qui bouge, se bat (lire, ci-dessous, l'extrait de son livre) et déclare à ses visiteurs : « Je suis un prisonnier politique. » De tous les condamnés qui peuplent aujourd'hui les couloirs de la mort du système carcéral américain (2), il est le seul à revendiquer ce statut. En revanche, parmi ceux qui vivent dans les prisons de haute sécurité, en isolement complet ou au sein de la population carcérale — soit 1 500 000 personnes environ (3) —, une centaine clament comme lui le droit de bénéficier du statut de prisonnier politique. Ou de celui de prisonnier de guerre.

Anciens militants du Black Panther Party (BPP) et de la Black Liberation Army (BLA), de l'American Indian Movement (AIM), indépendants portoricains, militants issus de la gauche radicale blanche (Weather Under-

* Journaliste, responsable de la commission « Amériques » du mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP).

ground), tous ou presque ont en commun un combat qui a trouvé sa première expression dans les luttes contre la guerre du Vietnam au milieu des années 60 et dans celles du mouvement des droits civiques. L'opposition à la guerre, les assassinats de Malcolm X (1965) et de Martin Luther King (1968), ont radicalisé une génération de militants. Mais, à l'image des autres démocraties occidentales, l'Etat américain ne reconnaît pas le statut de « détenu politique ». Et les militants qui réclament celui de « prisonnier de guerre », énoncé dans les conventions de Genève, sont logés à la même enseigne (4).

Par exemple, MM. Geronimo Pratt (BPP) ou Leonard Peltier (AIM) se considèrent comme les combattants de peuples minoritaires en lutte pour leur droit à l'autodétermination contre un régime colonial. Leur reconnaître le statut qu'ils demandent reviendrait pour les Etats-Unis à reconnaître le bien-fondé de leur combat. Ce serait d'autant plus impensable que tous ont été reconnus coupables de chefs d'inculpation relevant du droit commun : assassinats, vols à main armée, attentats. Les policiers, procureurs, juges et journalistes ne les ont jamais décrits autrement que comme des terroristes et des criminels. Et contre eux, le pouvoir politique aura employé quasiment tous les moyens, depuis l'utilisation d'une loi anti-Mafia jusqu'à des campagnes

répressives dont le Congrès a par la suite reconnu le danger (5).

Premières victimes de cet arsenal répressif : les Black Panthers. Ils forment le groupe de prisonniers politiques le plus nombreux, environ une cinquantaine de personnes. Créé à Oakland, en Californie, en octobre 1966, par deux étudiants en droit, Huey P. Newton et M. Bobby Seale, le BPP s'inspirait en partie de discours de Malcolm X. Utilisant une rhétorique marxiste, il chercha à organiser les ghettos. Son programme en dix points comportait une série de revendications politiques et sociales et réclamait le droit à l'autodéfense. Se voulant une avant-garde révolutionnaire, les Black Panthers ne cherchaient pas seulement à libérer les Noirs de leur environnement répressif : « Pour nous, il s'agit d'une lutte de classes entre la classe ouvrière prolétarienne, qui regroupe les masses, et la minuscule minorité qui est la classe dirigeante. Les membres de la classe ouvrière, quelle que soit leur couleur, doivent s'unir contre la classe dirigeante qui les opprime et les exploite. (...) Nous croyons que nous menons une lutte de classe, pas un combat racial (6). »

Les Panthères organisèrent des cantines scolaires pour les enfants des ghettos, des associations de locataires, des dispensaires, des distributions de vêtements. Ils éditèrent un journal, enrôlaient les plus motivés et impressionnés les autres. Le BPP n'a probablement jamais compté plus de 5 000 militants entre 1967 et 1971, mais son aura dépassa alors largement sa puissance numérique dans les centres-villes déshérités.

Dès l'été 1967, le FBI s'alarme et recense l'un de ses programmes de contre-espionnage, le Contelpro, en direction des mouvements nationalistes noirs (7) : « Le but est de démasquer, briser, fourvoyer, discréditer, ou au moins neutraliser les activités des organisations nationalistes noires qui prêchent la haine (8). » Avec l'aide vigilante des services locaux de police, ces instructions seront appliquées à la lettre. Dans un entretien accordé au *New York Times*, le 8 septembre 1968, John

Edgar Hoover déclarait que le BPP « constitue la plus grande menace qui soit contre la sécurité interne du pays ».

Pour les Black Panthers, les trois années qui suivent seront dévastatrices. A l'utilisation des techniques de répression classiques (filatures, écoutes téléphoniques, lettres anonymes, agents doubles), le FBI, via le Contelpro, ajoutera en effet l'assassinat. Pour la seule année 1970, trente-huit militants sont tués lors de raids organisés par les polices locales contre les bureaux du BPP. Le 4 décembre 1969, le leader des Panthères de Chicago, Fred Hampton, est exécuté dans son lit. Son garde du

MM. Sekou Odinga (BLA), David Gilbert (ex-SDS) et M^{me} Marilyn Buck (ex-SDS-BLA) purgent d'extravagantes peines de prison sans possibilité de libération sur parole : quatre-vingts ans pour M^{me} Buck, soixante-quinze ans pour M. Gilbert, quarante ans pour M. Odinga. Aux vingt années de la loi RICO s'ajoutent, en effet, des condamnations encore supérieures pour ceux qui furent reconnus coupables d'avoir participé à l'évasion, réussie, de M^{me} Assata Shakur en 1979 (13). A titre de comparaison, un militant anti-avortement accusé, en 1986, d'avoir perpétré une dizaine d'attentats à l'explosif contre des cliniques



AFFICHE DU PARTI DES PANTHÈRES NOIRES (1970)
« Tout le pouvoir au peuple »

corps, William O'Neal (qui s'est depuis suicidé), avait été recruté par le FBI de Chicago deux ans plus tôt : c'est lui qui fournit aux policiers le plan de l'appartement, leur permettant de viser juste (9).

Victime d'une machination

QUELQUES mois plus tard, M. Geronimo Pratt, un des membres les plus en vue du BPP de Los Angeles, est arrêté pour le meurtre d'une femme blanche, commis dans une banlieue de Los Angeles alors que, selon de multiples témoignages — confirmés par les comptes-rendus des agents infiltrés du FBI —, il assistait à Oakland à une réunion de son organisation. Au moment du procès, ces éléments du dossier disparaissent mystérieusement. Condamné à perpétuité, M. Geronimo Pratt est toujours emprisonné, même si, aujourd'hui, les représentants du système judiciaire californien et les médias américains s'accordent à dire qu'il a été victime d'une machination.

Les querelles et dissensions fomentées par le Contelpro au sein même du BPP amplifient les divergences internes nées de l'affrontement politique entre, à Oakland, le « ministre de la défense », Huey Newton, et, en exil à Alger, M. Eldridge Cleaver, « ministre de l'information » et responsable de la section internationale du BPP (10). Fin 1970, les militants noirs, divisés, de moins en moins soutenus par la gauche libérale blanche (elle aussi soumise aux attaques du Contelpro), en viennent à s'entre-tuer. Certains des partisans de M. Eldridge Cleaver fondent alors la Black Liberation Army (BLA), clandestine. Fin 1971, le BPP se retrouve décimé par la répression, son audience diminue inexorablement et ses dirigeants replient leur action sur leur base d'Oakland, en même temps qu'ils décident de réintégrer le jeu politique normal en soutenant des candidats démocrates aux élections locales. Les militants radicaux les plus chevronnés sont soit en exil, soit en prison. Ils vont y être rejoints par les soldats de la BLA en butte à un nouveau programme de contre-espionnage : Newkill (11), directement mis au point, à la Maison Blanche, par le président Richard Nixon, le ministre de la justice John Mitchell, et Edgar Hoover, l'immuable directeur du FBI. MM. Anthony J. Jellum, Albert Nuh Washington, Herman Bell, en font tous les frais, détenus à vie dans des pénitenciers de haute sécurité de l'Etat de New York.

Une seconde vague répressive aura lieu au début des années 80 et visera de nouveaux activistes du mouvement noir, mais aussi des militants indépendants portoricains et des radicaux

et des radicaux blancs du Weather Underground (12) attaquent un fourgon de transport de fonds de la Brinks pour s'emparer d'argent destiné à alimenter leur lutte ; le braquage, raté, se termine par une fusillade, au cours de laquelle trois policiers sont tués. Dans les mois et les années qui suivent, une fantastique opération de répression aboutit à l'arrestation de dizaines de militants, clandestins ou non, dont certains vont être jugés en vertu de la loi RICO (Racketeer Influenced Corrupt Organizations) votée par le Congrès en 1970.

La loi RICO avait été élaborée pour lutter contre le crime organisé. Son but était de fournir aux procureurs les moyens de poursuivre en justice les membres de gangs criminels accusés d'avoir participé à deux actes répréhensibles sur une période de temps donné. Et permettant de les condamner automatiquement à vingt ans de prison. Sous la présidence de M. Ronald Reagan, la loi RICO servit plus souvent à condamner des membres d'organisations politiques, notamment après l'attaque de la Brinks. Ainsi

pratique l'interruption volontaire de grossesse a été condamné à dix ans de prison, et libéré sur parole quarante-six mois plus tard (14).

Ainsi, depuis un quart de siècle, les mouvements nationalistes noirs et leurs alliés ont payé le plus lourd tribut à la répression et continuent de le subir. Si le programme Contelpro a officiellement été abandonné en 1971, lorsque son existence fut fortuitement découverte par un commando étudiant parti fureter dans un bureau du FBI (15), ses effets se prolongent. La note envoyée par Edgar Hoover à l'ensemble de ses agents, le 25 mars 1968, fut exécutée à la lettre. Le Contelpro devait « empêcher la coalition des groupes nationalistes noirs (...), empêcher la naissance d'un « messie » qui pourrait unifier et électrifier le mouvement nationaliste noir (...) Il faut faire comprendre aux jeunes Noirs modérés que, s'ils succombent à l'enseignement révolutionnaire, ils seront des révolutionnaires morts ».

Une autre note, datée du 3 avril, expose précisément les termes de l'alternative : « Ne vaut-il pas mieux être une vedette sportive, un athlète bien payé ou un artiste, un employé ou un ouvrier (...) plutôt qu'un Noir qui ne pense qu'à détruire l'établissement et qui, ce faisant, détruit sa propre maison, ne gagnant pour lui et son peuple que la haine et le soupçon des Blancs ? »

MUMIA ABU-JAMAL

Un lynchage judiciaire

Depuis sa condamnation à mort, en 1982, le journaliste noir Mumia Abu-Jamal a publié une série d'articles sur le système carcéral et judiciaire des Etats-Unis, et sur la condition des Noirs américains. Ces articles ont été rassemblés dans un ouvrage qui vient de paraître (1). Le texte qui suit, intitulé « Jury of Peers », et qui en est extrait, a été écrit en avril 1994.

Une bonne part de la propagande que les Etats-Unis déversent sur le monde célèbre les triomphes de la démocratie américaine : élections « libres », gouvernement représentatif et verdicts décidés par un jury. Ce qui suit ne fait pas l'objet de la même publicité.

William Henry Hance, jugé coupable de l'assassinat, en 1978, d'une prostituée de Géorgie, fut condamné à mort. Son procès initial et ses procès d'appel se déroulèrent devant des jurys très majoritairement blancs. L'un des jurés — la seule Noire — déclara sous serment qu'elle n'avait jamais consenti à la peine de mort. Cela fut confirmé par un autre juré, une Blanche cette fois, qui précisa que le procès avait ressemblé à un lynchage plutôt qu'à une procédure judiciaire.

Ce dernier juré, M^{me} Pamela Lemay, a affirmé, dans une déclaration attestée par un notaire, qu'elle avait entendu un membre du jury s'exclamer : « Le nègre a reconnu les faits, il faut le condamner à mort. » Et, plusieurs fois, à l'hôtel où résident les jurés, M^{me} Lemay prétend qu'elle a perçu, hors la présence du seul juré noir, des propos décrivant Henry Hance comme « un nègre assez typique » ou « un autre nègre que personne ne regrettera ». Lors des délibérations portant sur la question de savoir si Hance devait être exécuté ou bien condamné à la prison à vie, un juré a observé que l'exécution lui semblait préférable, car, « comme cela, il y aura un nègre de moins qui procréera ». Voilà ce qu'on appelle en Amérique un « jury constitué de poirs ».

Pensez-vous qu'un seul de ces éléments ait gêné la Cour supérieure de justice de Géorgie, ou la Cour suprême de l'Etat, ou même la Cour suprême des Etats-Unis ? Absolument pas. Le 11 avril 1994, à 22 heures, William Henry Hance, un homme à la fois malade mental et arrêté, fut exécuté. C'est-à-dire électrocuté après un lynchage judiciaire perpétré par l'Etat de Géorgie, dont la devise est « Sagesse, justice et modération ».

Réagissant à l'ultime appel présenté à la Cour suprême par les avocats de William Hance quelques heures avant son électrocution, le juge Blackmun, en désaccord avec la décision de ses collègues, écrivit : « Même si je n'aurais pas abouti à la conclusion que la peine capitale ne pouvait pas être équitablement imposée, en respectant les contraintes de notre Constitution (...) je ne pourrais pas consentir à son application dans ce cas de notre Constitution (...) je ne pourrais pas permettre en effet de penser que William Henry Hance est à la fois arriéré et malade mental. Il y a par ailleurs de bonnes raisons de croire que le procès et le verdict ont été infectés par des préjugés raciaux. Enfin, l'un des jurés a déclaré qu'il n'aurait pas voté la peine capitale compte tenu de l'incapacité mentale du condamné. La majorité des membres de la Cour suprême ont rejeté ce raisonnement. Les tribunaux de Géorgie et des Etats-Unis sont ainsi tombés d'accord avec ce juré anonyme qui estimait que Hance se porterait mieux s'il était mort. Et que son exécution signifierait « un nègre de moins qui procréera ».

(1) Mumia Abu-Jamal, *Live from Death Row*, Addison Wesley, Reading (Massachusetts), 1995, 215 pages, 20 dollars.

DROITS de l'Homme

Le Centre d'études et débats internationaux propose des cours par correspondance des Droits de l'Homme

Renseignements et inscriptions :

CEDI, 72, rue du Faubourg-St-Honoré
75008 Paris (France)

(1) Le 1^{er} octobre 1990, la Cour suprême des Etats-Unis a refusé de revenir sur la sentence. Le 2 mai 1995, après une interruption de trente-trois ans, la Pennsylvanie a procédé à l'exécution d'un condamné à mort. Le 1^{er} juin 1995, M. Thomas Ridge, gouverneur de Pennsylvanie, a signé l'ordre d'exécution de M. Mumia Abu-Jamal. Un appel international vient d'être lancé en sa faveur (cf. *L'Humanité*, 7 et 8 juillet 1995).

(2) En octobre 1994, les Etats-Unis comptaient 2 948 condamnés à mort. La Californie (396 condamnés) arrivait en tête de ce palmarès, suivie du Texas (390), de la Floride (349) et de la Pennsylvanie. Mais, pour les exécutions, le Texas l'emporte largement. Après l'élection d'un gouverneur républicain, M. George Pataki, succédant à M. Mario Cuomo, abolitionniste déclaré, l'Etat de New York vient d'établir la peine de mort, désormais en vigueur dans trente-huit Etats sur cinquante.

(3) Cf. Jean-Paul Jean, « Europe et aux Etats-Unis, la prison, machine à gérer l'exclusion », *Le Monde diplomatique*, juillet 1995.

(4) Convention de Genève relative au traitement des prisonniers de guerre, 12 août 1949. Résolution 3 103 de l'Assemblée générale. En France, lors du second procès d'Action directe (qui vient de être déclassé dans un grand silence médiatique), les accusés ont également réclamé en vain le bénéfice du statut de prisonnier politique.

(5) United States Senate, *Final Report of the Select Committee to Study Governmental Operations With Respect To Intelligence Activities*, US Government Printing Office, Washington, 1976 (plus connu sous l'appellation *Report Church*, du nom du sénateur qui présidait cette commission d'enquête sénatoriale).

(6) Bobby Seale, *L'affilié : Histoire du parti des Panthères noires et de Huey Newton*, Gallimard, Paris, 1972.

(7) *Black Panther Party*, de Huey Newton et Bobby Seale, Penguin Books, New York, 1969.

(8) Counter Intelligence Program-Black Nationalist-Hate Groups-Racial Intelligence, from Director, FBI (100-448006), 4 mars 1968.

(9) Clayborne Carson et al., *The Eyes On The Prize Civil Rights Reader*, Penguin Books, New York, 1991.

(10) Huey Newton montra en août 1969 au cours d'un règlement de comptes entre dealers de drogue. Après son retour d'Alger, M. Cleaver rejoindra la secte Moon, soutiendra M. Ronald Reagan et fréquentera les milieux fondamentaux des chrétiens. Sur sa période de militant révolutionnaire, cf. le film de William Klein, *Eldridge Cleaver, Black Panther* (1969).

(11) *New York Killing of Police Officers*, de (Democratic Society) ou Weathermen, ou Weatherpeople, militants du SDS (Students for a Democratic Society) qui se constituent en fraction lors de la neuvième convention nationale du SDS à Chicago en juin 1969. Les Weatherpeople mettent en avant la lutte armée et s'organisent clandestinement. Parmi leurs chefs, M^{me} Bernadine Doherty, qui restera clandestine jusqu'au début des années 80, et M^{me} Kathy Boudin, toujours emprisonnée.

(12) M^{me} Assata Shakur, BPP/BLA, arrêtée le 2 mai 1973 dans le New Jersey après une fusillade avec la police. Maintenu en détention préventive jusqu'à ce qu'elle s'évade en 1979. Depuis, M^{me} Assata Shakur vit réfugiée à Cuba.

(13) Special International Tribunal on the Violation of Human Rights of Political Prisoners and Prisoners of War in United States Prisons and Jails, 7-10 décembre 1990, Hunter College New York.

(14) Dans la nuit du 8 mars 1971, des étudiants de l'université de Swarthmore (Penn.) s'introduisent dans le bureau du FBI de Media (Penn.) et saisissent l'intégralité des dossiers. Dans son